

DECLARATION

des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser

La validation du permis de chasser n'est pas accordée :

- ⇒ Aux personnes mentionnées aux points 1° à 9° de l'article L 423-15 du Code de l'Environnement
- ⇒ Aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités mentionnées à l'article R 423-25 du Code de l'Environnement

Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné,

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-dessus sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,
- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,
- demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans le cadre ci-dessous.
- Certifie sur l'honneur ne demander qu'un seul carnet de prélèvement bécasse pour la saison 2024-2025

DEMANDE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER CAMPAGNE DE CHASSE 2024-2025

Code de l'environnement – articles L.423-12 à L.423-21 et R.423-12 à R.423-24

Identification du demandeur : (corriger si nécessaire)

COORDONNEES POSTALES OBLIGATOIRES

Permis de chasser original Duplicata Document étranger

Numéro : Délivré le :
Par : Département :
Date de naissance : Département :
Commune de naissance :

Téléphone : Portable :
Mail @ :

Autorisation de chasser accordée par : (pour mineur et majeur sous tutelle)

Père/Mère/Tuteur(1) :
Juge des tutelles (1) :
Le : Signature :
1 - Rayer les mentions inutiles et préciser nom et prénom de signataire de la présente autorisation

« La loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'applique à toutes les réponses et les données personnelles collectées sur ce document. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier dans le cadre de notre mission et de notre obligation contractuelle. Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité accessible via le site internet : www.chasse-nature-occitanie.fr/gers/
Le droit d'opposition ne s'applique pas au fichier FINIADA auquel la demande de validation du permis de chasser est soumise pour contrôle.

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR

Fait à :

Le :

SVP NE PAS DECOUPER

TIMBRE VOTE 2024/25 : Si vous le souhaitez, vous pouvez donner pouvoir à la société de votre choix pour voter à l'AG de la FDC.

Je soussigné donne mon timbre vote pour l'assemblée générale 2024 au représentant légal du territoire à ce jour (si aucune annotation, vous garderez votre timbre vote).

Société ou privé : (noter en majuscule le nom de la société et/ou du président).

Fait à le Signature Obligatoire

Nature de la validation proposée pour la saison 2024-2025

Validation GERS TOUS GIBIERS

Cette validation vous donne le droit de chasser sur tout le territoire français (petit et grand gibier)

65 €

Validation GERS TOUS GIBIERS avec ASSURANCE à 20€

Cette validation vous donne le droit de chasser sur tout le territoire français (petit et grand gibier)

85 €

Vous souhaitez un carnet bécasse pour la saison 2024-2025 :

Je souhaite disposer d'un carnet bécasse papier : choix définitif, il sera impossible de basculer sur ChassAdapt



Je souhaite utiliser le carnet électronique via l'application ChassAdapt (voir au verso)



Conditions de paiement

Chèque daté et signé : à l'ordre de :

« REGIE CHASSE 32 »

Comment bien remplir votre demande de validation valable du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

**La saison cynégétique commence le 1^{er} juillet 2024.
N'attendez pas le dernier moment pour envoyer votre demande par courrier.**

1-IDENTIFICATION DU DEMANDEUR : Inscrire vos coordonnées dans ce cadre le plus lisiblement possible (majuscules). Merci de noter tous vos prénoms.

2 -NUMERO DE PERMIS : Se trouve en bas à droite de votre permis de chasser

DELIVRE LE : Se trouve sur le côté de votre permis de chasser (verticalement gravé ou imprimé)

Par : OFB ou Préfecture

DATE DE NAISSANCE : Noter votre date de naissance

LIEU DE NAISSANCE : Noter la commune et le n° du département du lieu de naissance. Pour les personnes nées à l'étranger, inscrire simplement le nom du pays.

3 -TELEPHONE, PORTABLE, ADRESSE MAIL : Utiles pour vous joindre et vous informer.

4 -AUTORISATION DE CHASSER POUR LES MINEURS OU LES MAJEURS SOUS TUTELLE :

Cadre à renseigner et signer obligatoirement par les parents du mineur ou le tuteur.

5 -ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Ne pas oublier de signer, après avoir pris connaissance, l'attestation sur l'honneur dans ce cadre. Nous ne pouvons pas prendre en compte votre demande si celle-ci n'est pas signée.

6 -NATURE DE LA VALIDATION PROPOSEE/ASSURANCE :

Attention ! Vous devez **obligatoirement souscrire un contrat d'assurance** français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse (ne pas joindre d'attestation).

Si vous choisissez d'opter pour **l'assurance** proposée, merci de cocher la case correspondante et de régler **le montant total à payer avec assurance.**

7 -REGLEMENT :

Etablir un **chèque bancaire ou postal :**

REGIE CHASSE 32

TIMBRE VOTE : Vous pouvez attribuer votre timbre vote au territoire de votre choix en utilisant cette partie du bon de commande.

Mettre dans l'**enveloppe pré-imprimée jointe :**
la demande de validation + le chèque, les deux dûment signés.

Attention ! tout dossier incomplet sera rejeté et vous sera retourné.

Aucune validation ne pourra être établie le jour même (compter au moins 8 jours).

Pour tout paiement en espèces, merci de vouloir faire l'appoint.



CHASS'ADAPT : application mobile des prélèvements Bécasse

C'est un outil moderne gratuit, mis à disposition des chasseurs, pour la gestion adaptative des espèces gibier et cette année la Bécasse avec quotas de prélèvements et le suivi de la réalisation des PMA individuels (Prélèvements Maximum Autorisés).

Elle fonctionne sur le terrain, même hors réseau internet. Elle est sécurisée et permet l'exploitation anonyme des tableaux de chasse. (cf. [lien téléchargement](#))

C'est un outil moderne gratuit, mis à disposition des chasseurs, pour la gestion adaptative des espèces gibier et cette année la Bécasse avec